

**Pour le collège des IEN 2D  
2025-2026**

Saint-Denis, le 29 août 2025

Affaire suivie par :  
Doyenne IEN2D - Florence PAYET  
ien2d.doyen@ac-reunion.fr  
Bureau 238

Le collège des inspecteurs de l'éducation nationale  
du second degré

à

Mesdames, Messieurs les enseignants  
s/c des chefs d'établissement  
des lycées professionnels, des sections  
d'enseignement professionnel, des collèges

24 Avenue Georges Brassens CS 71003  
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

**Objet : Lettre de rentrée 2025-2026 du collège des inspecteurs de l'éducation nationale du second degré**

Mesdames, Messieurs,

La circulaire de rentrée de la ministre (BO n°27, 3 juillet 2025) structure la feuille de route nationale autour de trois axes :

- **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous ;**
- **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;**
- **Garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.**

Dans ce cadre, sont attendus dès 2025-2026 : l'acculturation au **numérique** et à l'**intelligence artificielle** (cadre d'usage publié en juin 2025 et parcours Pix déployés dès 2025, obligatoires pour les élèves de 4ème et de 2nde à compter de 2026), la mise en œuvre des programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle (**EVAR/S**) au collège et au lycée, ainsi qu'une feuille de route "**école promotrice de santé**" issue des Assises de la santé scolaire.

La présente lettre décline ces orientations pour l'académie, en particulier pour la **voie professionnelle**, avec notamment la poursuite de l'application des différentes mesures de la réforme des lycées professionnels et précise l'accompagnement assuré par le collège des inspecteurs.

**Enseignements, pédagogies et parcours (Mesures 2, 4, 12)**

**Mesure 2** - Nous poursuivons l'**enseignement des fondamentaux** en groupes à effectifs réduits et intensifions le suivi des équipes dans l'ingénierie pédagogique.

Dix établissements de l'académie bénéficient cette année d'un plan d'accompagnement spécifique en français. Celui-ci vise à soutenir les équipes dans la mise en place des Groupes à Effectifs Réduits (GER), en proposant un appui méthodologique et pédagogique pour favoriser la différenciation et la remédiation. La constitution de ces groupes à effectifs réduits s'adosse à l'exploitation des résultats des évaluations nationales. Destinés à tous les élèves de seconde et de première, ils s'inscrivent dans la continuité de la progression pédagogique et sont modulables selon la compétence travaillée. Chaque période d'environ huit semaines est consacrée à une compétence cible, suivie d'une évaluation sur des indicateurs clairement identifiés, permettant un suivi régulier et continu des élèves dans toutes les modalités de cours.

En mathématiques, le développement d'automatismes et la consolidation des fondamentaux sont développés de façon privilégiée lors du fonctionnement en G.E.R., et appui de différentes mesures reposant, dans tous les établissements, sur une approche différenciée des enseignements, la mise en place de constellations pédagogiques et la démarche académique d'exploitation des tests de positionnement visant l'atteinte de cibles pédagogiques identifiées au regard de besoins définis. Ces dispositions font l'objet d'un accompagnement des équipes.

**Mesure 4** - Une **terminale en lien avec le projet de l'élève** : un bilan national du parcours différencié (parcours en Y) sera communiqué ; un bilan académique a été mené en concertation avec les chefs d'établissement, que nous remercions. Un parcours Magistère révisé, à la suite des réflexions du groupe Continuum, sera mis à disposition des équipes. Il inclura la modification de la grille d'aide à l'orientation et la mise en œuvre d'un questionnaire sur le choix du parcours.

**Mesure12** - Les **pédagogies de projet** sont consolidées, notamment via ProFAN-Transfert, avec une montée en compétences des équipes en vue du déploiement généralisé en 2026. L'équipe du GFA VP reste disponible pour accompagner les équipes en bassin, les différents modules sont disponibles en candidature individuelle au lien suivant : [Accompagnement de la voie professionnelle](#)

### **Insertion professionnelle et carte des formations (Mesures 6 et 7)**

**Mesure 6 : Généralisation d'Avenir Pro** en partenariat avec France Travail et les Missions Locales pour accompagner chaque élève de dernière année (CAP et bac pro) vers l'emploi ou l'alternance (ateliers, appui aux démarches, mise en relation).

**Mesure 7 : Évolution de l'offre de formation** : des cibles d'ouvertures/fermetures seront définies sur deux ans par chaque région académique avec la Région ; les bureaux des entreprises et les CMQ, en lien avec la DRAFPIC, soutiendront l'ingénierie de partenariats (colorations, PFMP, alternance).

### **Ouverture à l'international**

L'académie renforce son ouverture à l'international : les deux dernières sessions ont pu voir une augmentation conséquente du nombre d'enseignants PLP candidatant à la certification DNL, il serait important de le corréliser avec le développement des sections européennes (LP/GT) et mobilités ERASMUS+ (accréditations, mobilités élèves/apprenants et personnels, partenariats). Les établissements sont invités à articuler les projets linguistiques avec les parcours (insertion/poursuite d'études), à sécuriser la continuité linguistique et à valoriser les compétences acquises (Europass, attestations). Le collège des inspecteurs accompagne la structuration des projets internationaux et l'ouverture européenne des formations.

### **Nouveaux concours enseignants et réforme de la formation initiale (rentrée 2025 – session 2026)**

Conformément aux textes ministériels, les concours de recrutement dont le CAPLP sont accessibles dès la L3 à compter de la session 2026 pour certaines disciplines. Un master professionnalisant avec entrée progressive et accompagnée dans le métier sera créé.

### **Valorisation de la voie professionnelle**

Des équipes académiques distinguées au niveau national :

- Concours national des chefs d'œuvres – Fondation Colbert (Institut de France) : Prix de l'industrie, chef d'œuvre « Steampunk », Terminale CAP Métiers de la Mode – Vêtement flou, Lycée François-de-Mahy (Saint-Pierre, académie de La Réunion).
- Concours C'Génial – finaliste 2025 : Lycée professionnel Isnelle Amelin (Sainte-Marie, La Réunion) – « Évadez-vous avant que la frange ne frise ! ».

Un partenariat durable au sein de l'académie pour la valorisation de la voie professionnelle : **La voie professionnelle dans tous ses chefs d'œuvres et projets** : une manifestation académique, renouvelée pour 2025-2026, en partenariat avec la Fondation Océinde.

Les sélections se poursuivent également au niveau national dans le cadre des **WorldSkills** : nos candidats régionaux participeront aux finales nationales du 16 au 18 octobre 2025 à Marseille (Parc Chanot).

Le Collège des inspecteurs remercie l'ensemble des équipes pour leur engagement au service des élèves et leur professionnalisme dans la mise en œuvre de ces orientations. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire 2025-2026.

Pour le collège des IEN 2D  
La doyenne- Florence PAYET

### **Références clés**

- Circulaire de rentrée 2025 (BO n°27 du 3-07-2025) : axes, mesures LP (2, 4, carte des formations), École promotrice de santé, réforme des concours, IA/Pix. [Ministère de l'Éducation](#)
- [ÉVARS](#) : circulaire du 4-02-2025 (BO n°6). [Ministère de l'Éducation](#)
- Avenir Pro : généralisation à la rentrée 2025, [Éducol](#)
- Réforme du recrutement et de la formation des professeurs : [Devenir enseignant](#)
- WorldSkills France — finales nationales 16-18 octobre 2025, Marseille, [Worldskills](#)